

Choisissez le leader

de la

Bourse en ligne



## Lycée : pas de révolution, juste une réforme de fond

LE MONDE | 09.03.10 | 17h58

**E**n septembre 2010, le lycée change : un peu, uniquement en seconde et dans le cadre d'une réforme qui doit s'étendre les années suivantes aux classes de première et terminale. L'ambition est à la fois de rééquilibrer les filières générales, actuellement dominées par la filière scientifique, d'introduire un "accompagnement" des lycéens et d'accroître la marge d'autonomie des établissements.

Le mot "ambition" ne doit pas être pris dans un sens triomphaliste. A bien des égards, c'est une réforme à minima. Elle découle, après filtrage, des propositions consensuelles issues du rapport rendu par le directeur de Sciences Po Paris, Richard Descoings, en juin 2009. Cette réforme modeste est venue remplacer le projet de lycée "modulaire" que proposait auparavant Xavier Darcos, le précédent ministre de l'éducation, et qu'un vent de contestation, renforcé par la hantise gouvernementale d'une révolte "à la grecque", avait bloqué en décembre 2008.

La réforme actuelle a une architecture générale : elle conserve à la classe de seconde son caractère de "détermination", c'est-à-dire de découverte de nouvelles disciplines, elle renforce le tronc commun en première afin de faciliter d'éventuelles réorientations, et elle accroît la spécialisation de la terminale. Derrière chacun de ces choix se cachent de délicates questions d'horaires des disciplines qui, le diable étant dans les détails, restent âprement débattues même une fois les décisions prises.

### AMORCE D'ÉVOLUTIONS DE FOND

Sous une apparence anodine, plusieurs des nouveautés introduites cette année en seconde montrent qu'une réforme modeste peut quand même amorcer des évolutions de fond. Tel est le cas de l'accompagnement personnalisé : deux heures hebdomadaires dans l'emploi du temps des élèves pour leur apporter une aide méthodologique, de "l'approfondissement" sur certains sujets et des conseils d'orientation.

Ses modalités doivent être arrêtées par l'équipe pédagogique, et tous les professeurs, pour qui ces heures seront décomptées au même titre que des heures de cours, sont en principe concernés. Certains râlent d'avance sur le thème "on ne sait pas ce que cela va donner", mais se montrent quand même intéressés par la perspective d'un rapport différent à leurs élèves, et veulent s'assurer qu'il s'agira d'un "vrai" accompagnement.

L'autonomie donnée aux lycées sur 30 % de leur dotation horaire s'applique en classe de seconde : en plus des heures d'enseignement "normales", l'établissement répartira lui-même 10 h 30 de cours pour faire des demi-groupes. Cette répartition était auparavant fixée au niveau national. Certains s'inquiètent d'une possible "foire d'empoigne" entre enseignants. Autre innovation, qui reste à cerner dans la pratique : l'apprentissage des langues en "groupes de compétences".

Comment ces dispositions seront-elles accueillies sur le terrain ? Observer le parcours d'une réforme, dans l'éducation nationale, c'est voir se mettre en mouvement, l'un après l'autre, les rouages d'une mécanique du refus. Mais celle-ci n'a pas toujours le dernier mot.

Dans ce cas précis, les textes officiels modifiant le lycée sont déjà parus, la machine administrative fonctionne

pour leur application et il faudrait, pour bloquer le processus, une opposition d'une exceptionnelle intensité.

### UNE PART APPRÉCIABLE DU MONDE SYNDICAL ENSEIGNANT APPROUVE

En outre, l'aspect politique pèse lourd : le gouvernement ne peut se permettre un nouveau recul sur le lycée, d'autant que le président de la République s'est lui-même, à plusieurs reprises, engagé sur ce projet.

Pour la première fois, une part appréciable du monde syndical enseignant, en l'occurrence le "bloc" formé par le SE-UNSA et le SGEN-CFDT, approuve cette réforme et assume fermement sa position. Elle prend ainsi un risque calculé vis-à-vis de sa base.

Les partisans de la réforme veulent exorciser l'image, qui leur semble dangereuse, du service public refusant toute évolution. Il convient de rappeler qu'ils sont minoritaires parmi les enseignants de lycée, où le SNES-FSU, en l'occurrence allié au Syndicat national des lycées et collèges (apolitique), pèse de tout son poids pour tenter d'obtenir un improbable "retrait" de la réforme, en fait pour tenter de l'enliser.

Pour cela, le SNES va jusqu'à s'afficher en accord avec une organisation lycéenne, la Fédération indépendante démocratique des lycéens (FIDL), tandis que l'Union nationale des lycéens (UNL), plus implantée, a fait savoir qu'elle trouvait la réforme plutôt à son goût. Les prochaines semaines diront de quel côté le vent souffle le plus fort.

**Luc Cédelle**

Article paru dans l'édition du 10.03.10

## Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr  
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du  
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe  
 Télé

## Le Monde

» Abonnez-vous au  
*Monde* à -60%  
 » Le journal en  
 kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr > visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui